

Lexique : La diversité des phénotypes d'un individu

ADN : longue molécule présente dans le noyau des cellules. Elle peut se pelotonner, s'enrouler, lors de la multiplication cellulaire et forme alors un chromosome visible.

arbre généalogique : représentation des différents individus d'une famille

caractère : signe distinctif d'un individu, observable directement (couleur des yeux, forme du menton) ou non (fonctionnement du cœur)

caryotype : représentation de l'ensemble des chromosomes d'une cellule, sous une forme ordonnée.

cellule-oeuf : cellule issue de la fécondation, c'est-à-dire que la fusion d'un spermatozoïde et d'un ovule. 1ère cellule d'un nouvel individu.

Chromosome : filament visible dans le noyau d'une cellule quand elle se multiplie.

Génotype : ensemble des gènes portés par un individu.
Encore appelé programme génétique ou génome.

héréditaire : qui se transmet de génération en générations

phénotype : l'ensemble des caractéristiques visibles d'un individu (couleur des cheveux, des yeux, forme des oreilles, du nez, taille, groupe sanguin), ou des cellules composant cet individu.